

**ACADEMIE DE DIJON**

**ETABLISSEMENT**

**Lycée Julien Wittmer CHAROLLES**

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : **2021-2022**  
 Numéro de séance : **5**  
 Date de convocation : **27 juin 2022**  
 Date de la séance : **05 juillet 2022**  
 Présidence de : **M. Xavier FAVREAU**

Quorum : **15**  
 Nombre des présents : **18**  
 Nombre d'absents excusés : **8**

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis Vote Extrait Motion	Page	Numéro d'acte	Pièces Jointes	
				Désignation	Page
Approbation du PV du CA du 07/04/2022	Vote	3			
Calendrier PFMP 2022-2023	Avis	3			
Proposition de répartition IMP + DHG 2022-2023	Vote	3-5			
Bilans de l'année 2021-2022	Avis	5			
Charte des voyages et sorties	Avis	5			
Affaires financières	Vote	5	41-42-43-44-45-46- 47-48-49-50-51-52- 53-54-56-57-58-59- 60-61-62		
Autorisation de recrutement des AED	Vote	5-6	55		
Courrier absentéisme	Avis	6			
E3D	Avis	6			
Questions diverses	Avis	6-7			

**Signatures :**

**Le Président,  
Xavier FAVREAU**



**Le Secrétaire  
Vincent LIEUTARD**

**Le Secrétaire  
Joseph MARTIN**

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom – Prénom	P	A	E
<b>Administration</b>	Proviseur	<b>FAVREAU Xavier</b>	X						
	Provisseure Adjointe	<b>PAIRE Mathilde</b>	X						
	Gestionnaire	<b>VEILLE Marie-Dominique</b>	X						
	CPE	<b>MARTIN Joseph</b>	X						
	DDF	<b>LIEUTARD Vincent</b>	X						
<b>Elus locaux</b>	Collectivité de rattachement	<b>CHARLIER Franck</b>	X			<b>BRAMANT Jacqueline</b>			
	Collectivité de rattachement	<b>GORDAT Gérald</b>		X					
	Commune siège	<b>BRUN Éric</b>			X	<b>DUCROUX Marie-Thérèse</b>	X		
	Commune siège	<b>BOTTI François</b>			X	<b>DESBROSSES Angela</b>			
<b>Personnalité qualifiée</b>		<b>BONNOT Henri</b>			X				
<b>Personnels de l'établissement</b>	Personnels d'enseignement	<b>BOIS Nathalie</b>			X	<b>BORECKI Soledade</b>			
		<b>PILLOT Stéphanie</b>			X	<b>BOZON Matthieu</b>			
		<b>VASSAS Caroline</b>	X			<b>BRUERE Claire</b>	X		
		<b>BIJU-DUVAL François</b>	X						
		<b>LARGE Elisabeth</b>	X						
		<b>GIRARDOT Catherine</b>			X				
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	<b>GIROUX Jean-Luc</b>	X						
		<b>DEGUIN Séverine</b>	X			<b>SEGUIN Corinne</b>			
		<b>BAILLEUL Béatrice</b>	X						
	<b>BEY Katia</b>	X							
<b>Parents d'élèves et élèves</b>	Élus parents d'élèves	<b>ETRE Estelle</b>		X		<b>METROP Stéphanie</b>			
		<b>CHARVET Sylvie</b>		X		<b>LAMOTTE D'INCAMPS Anne-Charlotte</b>			
		<b>MAURIN Pascal</b>	X						
		<b>JULLIEN Bernard</b>	X						
		<b>VILLENEUVE Séverine</b>	X						
	Élèves	<b>NARDONE Vadim</b>			X	<b>WALCZAK Loïc</b>			
		<b>LAURENT Fanny</b>				X	<b>REGNIAUD Julia</b>		
		<b>DURANT Lucy</b>			X	<b>FARIA RODRIGUES Angélique</b>			
		<b>COPIN Sarah</b>				X	<b>VILLENEUVE Lucie</b>		
		<b>CRANCE Clément</b>			X				
<b>Total</b>			<b>16</b>	<b>6</b>	<b>8</b>		<b>2</b>		

Après avoir vérifié que le quorum soit atteint, M Favreau, Proviseur, ouvre la séance à 18h20.

Il présente l'ordre du jour ainsi que les questions diverses. Il précise qu'il a invité M Cherel, enseignant afin qu'il puisse présenter son projet dans le cadre de l'E3D.

### **1- Approbation du procès-verbal du CA du 07 avril 2022**

Il procède à l'approbation du procès-verbal du conseil d'administration précédent. Celui-ci n'appelle pas de commentaire. Adopté à l'unanimité.

### **2- Calendrier PFMP 2022-2023**

Monsieur LIEUTARD, DDF, présente le calendrier des PFPM pour l'année scolaire 2022-2023 par section et niveau. Ce calendrier est présenté à titre informatif.

### **3- Proposition de répartition des moyens DHG + IMP 2022-2023**

Monsieur FAVREAU informe le conseil d'administration de la création d'une 5<sup>ème</sup> classe en terminale générale avec l'obtention de 20,76 heures : 7h poste et 13.76 hsa

Monsieur FAVREAU présente les effectifs dans les sections générales, technologiques, professionnelles et post bac.

En seconde générale, 210 élèves affectés sur liste principale mais 27 ne viendront pas car c'est un 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> vœu. Cependant, 8 élèves sont sur listes complémentaires mais il s'agit de leur premier vœu. Cela conduit à un effectif de 190 élèves pour 6 divisions... Nous ne saurons que vendredi le chiffre réel lorsque les inscriptions seront terminées.

En première générale, 118 élèves en voie générale (4 divisions) et 52 élèves en technologique, 2 divisions (16 en STL et 36 en STMG). Pour la section technologique, il était prévu 34 élèves en STL par le rectorat et on devait bloquer les STMG à 24 élèves.

En terminale générale 148 élèves (5 divisions) et 54 élèves en technologiques, 2 divisions (29 en STMG et 25 en STL). Deux redoublants sont attendus en STL car ils n'ont pas obtenu le bac et peut être d'autres redoublants qui sont pour l'instant au second groupe.

En section professionnelle, en Bac pro ASSP, on a 24 élèves inscrits pour 30 places (dont 18 premiers vœux et 7 sur listes complémentaires). En seconde professionnelle AGORA, 8 inscrits pour 12 places. En CAP EPC, les 12 places sont pourvues. On pourrait créer une deuxième section avec la liste complémentaire qui est importante.

Monsieur FAVREAU présente ensuite les classes et les choix pédagogiques. En première, il a été créé la matière mathématique facultative 1.5h. En terminale générale, il y a la création d'un 3<sup>ème</sup> groupe en physique chimie et 2 groupes en mathématiques complémentaires

En 1<sup>ère</sup> STMG, une classe sera à 26 en enseignement général et il y aura une classe mixte STL/STMG avec 16 STL et 10 STMG en enseignement général. En anglais comme les programmes sont différents, il y aura un groupe à 16 en STL et deux groupes à 18 en STMG.

En 1<sup>ère</sup> STMG pour l'enseignement technologique, il y aura deux groupes à 18 élèves (management, éco droit, sciences de gestion)

En ASSP, il est prévu le dédoublement de la matière chef d'œuvre sur le niveau 1<sup>ère</sup> et terminale pour les enseignements de professionnels

Monsieur GIROUX interroge sur la création d'une heure de concertation en TCVA pour Mme DELORME et Mme NESTOR. Monsieur FAVREAU indique qu'il n'a pas eu cette information.

Monsieur FAVREAU explique les conséquences sur le TRMD de la création de la 5<sup>ème</sup> classe en Terminale générale. Il explique que la DEP a débloqué la situation par rapport à Mme VENTURA (arrêt maladie puis mise en disponibilité). Ainsi Monsieur PELARDY est rattaché chez nous au 1 septembre pour 18h d'enseignement.

Ces deux éléments génèrent des modifications positives sur la DHG :

-3h supplémentaires en philosophie

- Hist/géo BMP de 8h à 12h

- Poste spécifique DNL SES

- En mathématiques, CSD DE 7h au lieu de 9h

- En physique chimie, plus d'heures à dédoublées du fait des dédoublements en seconde, première et terminale

- En EPS, Il n'y a plus de sous service mais un CSD à Chauffailles

- En biochimie, seulement 2.5hsa pour 3 enseignants du fait du passage de deux groupes en STL à 1 groupe.

-En éco gestion, Mme BURTEZ a obtenu sa mutation. Elle est remplacée par Mme PROST. La création d'un deuxième groupe génère davantage d'HSA à absorber.

- En PLP biotechnologie, le BMP de 7h est monté à 11h et on diminue le nombre d'HSA à absorber.

Monsieur FAVREAU met au vote cette proposition de répartition. Pour à l'unanimité.

Monsieur JULLIEN souhaite revenir sur les effectifs et interroge Monsieur FAVREAU sur une chute des effectifs en terminale pour l'année prochaine.

Monsieur FAVREAU explique que l'on constate une baisse des effectifs sur le Charolais Brionnais. Il présente un document qui montre l'évolution des effectifs de 2016 à 2021 selon les niveaux. On constate bien une baisse importante et l'évolution sera identique dans les années à venir.

#### - **Répartition des IMP**

Monsieur FAVREAU présente la répartition des IMP. Il explique les changements par rapport à l'année précédente.

Augmentation de l'indemnité CESC E3D de 0.25 à 0.5 pour Monsieur CHEREL en raison du travail sur l'échange avec un lycée du MAROC.

Référent PARCOURSUP avec 1 IMP pour la coordination des actions d'orientation au sein du lycée.

Création d'une indemnité référent examen avec 1 IMP du fait des besoins importants pour organiser les examens et aider la proviseure adjointe dans l'organisation. Avec la réforme, le nombre d'épreuves a augmenté

Monsieur FAVREAU met au vote cette proposition de répartition. Pour à l'unanimité.

M Charlier prévient qu'il devra quitter le CA avant la fin et demande s'il est possible d'aborder l'information portant sur l'internat

Monsieur FAVREAU explique que la rénovation de l'internat est abandonnée par la région. Pour le représentant de la région, il n'est plus à l'ordre du jour mais pas abandonné. Il explique que la région doit faire de choix et qu'elle n'a pas les moyens de mettre 5 millions d'euros dans cette rénovation pour l'instant. Monsieur FAVREAU indique que cela constitue une vraie problématique pour le lycée et son attractivité, il n'est pas possible d'obtenir le label internat d'excellence dans ces conditions. Il exprime son regret face à cette situation car c'est maintenant que le lycée a besoin de ces investissements pour offrir de meilleures conditions d'hébergement à des élèves qui ont de plus en plus de mal à envisager l'internat.

Les enseignants indiquent que cela pourrait générer des mouvements des personnels.

#### **4- Bilans de l'année 2021-2022**

Monsieur FAVREAU remercie les personnels pour les fiches bilans des actions menées. Il s'appuie sur la fiche bilan du voyage réalisé en Vénétie et mené par Mme VASSAS.

Il présente la fiche bilan de l'infirmerie. On observe un problème de mal être chez de nombreux élèves.

#### **5- Affaires financières**

La charte des voyages existante a été « toilettée ». M Favreau fait lecture de la charte et donne des précisions sur différents articles.

M Charlier quitte le CA à 19h45.

Mme VEILLE, agent comptable, présente les différentes conventions et autorisations de recrutement. Vote à l'unanimité.

M Favreau présente ensuite les propositions faites dans le cadre de l'appel à projets pour l'année scolaire 2022-2023. Pour financer la réalisation de ces différents projets une DBM est nécessaire.

Une DBM de 31400euros est votée à l'unanimité pour les différents projets matériels et sorties.

Mme VEILLE propose la location de l'internat du 23 décembre 2022 au 03 janvier 2023 pour 40 personnes pour l'association vacances et dépendances. Vote à l'unanimité.

Mme Veille présente le projet de séjour en Irlande du 16 au 21 octobre 2022. La participation d'un montant maximum de 600 euros pour les familles est adoptée à l'unanimité.

#### **6- Autorisation de recrutement des AED**

La dotation pour l'établissement est de 13.5 ETP AED

Monsieur FAVREAU demande l'autorisation au CA le recrutement des AED selon la dotation proposée par le Rectorat. Pour à l'unanimité.

M Favreau informe les membres du CA d'un courrier qui sera adressé aux familles dans le cadre de la prévention de l'absentéisme.

Monsieur MARTIN, CPE, présente un courrier travaillé lors de la journée du 17 juin afin de lutter contre les absences non justifiées.

#### **7- E3D – Présentation action Lâayoune et internat Wittmer.**

- échange international avec le Maroc

M Cherel, enseignant chargé de l'E3D expose le projet d'échange avec le Maroc dans le cadre de l'E3D. Un partenariat s'est mis en place avec le lycée français de Lâayoune. Plusieurs rencontres virtuelles ont eu lieu avec l'équipe pédagogique au Maroc. Deux axes de travail ont été choisis dans le cadre des ODD : le droit à la scolarisation et l'égalité filles-garçons. Un échange a été réalisé avec une association basée à Taroudant, qui a créé un internat afin de permettre à des enfants de villages isolés de pouvoir bénéficier d'une scolarité. Il a été choisi de travailler autour d'un « jumelage ». Ainsi, une trentaine de filles de l'internat Wittmer a participé au projet. Il y a eu plusieurs sessions de travail où l'objectif était de présenter les différents environnements. Le proviseur au Maroc, M Cordonier, souhaite que cet échange se concrétise par un voyage scolaire. L'idée retenue est de permettre à 10 élèves de pouvoir se rendre en hiver prochain au Maroc. A la rentrée prochaine, il est prévu d'aborder une nouvelle problématique liée à la thématique de l'eau.

Les élèves seraient accueillies au lycée français d'Agadir. Il reste à voir la question du financement. M Favreau évoque les pistes (Erasmus) pour que le coût soit le plus faible possible.

-M Favreau explique les différents niveaux de labélisation E3D. Le lycée a obtenu le niveau 3 et un trophée sera remis pour le lycée le 12 juillet prochain.

#### **8- Questions diverses**

Monsieur FAVREAU fait un point sur les différents résultats aux examens selon les sections. Ils vont de bons à excellents.

Monsieur FAVREAU indique aux membres du CA que l'on a reçu la synthèse de l'autoévaluation qui est conforme à la restitution réalisée auprès de la communauté éducative. Il explique que Mme PAIRE et lui-même vont réaliser la synthèse des éléments réalisés par la communauté éducative lors des journées de travail sur le projet d'établissement et l'autoévaluation.

Ils pourront présenter au CA du 1<sup>er</sup> décembre 2022 le projet d'établissement.

M Jullien interroge M Favreau sur la future affectation du palais de Justice.

M Favreau fait part des réunions de travail avec la municipalité de Charolles qui a la volonté d'associer les différents établissements et associations qui bénéficieront du projet. La prochaine réunion sera consacrée aux besoins de chacun.

La séance est levée à 21h00